

Tekst 7

Charité bien ordonnée



Pour «préserver le caractère sacré d'Assise», le maire de cette ville italienne, Claudio Ricci, a décidé d'interdire la mendicité à moins de 500 mètres des églises, lieux de culte, places et bâtiments publics. Une pieuse mesure qui suscite tout de même quelques interrogations: saint François d'Assise n'avait-il pas fondé, en 1209, le plus célèbre des ordres mendiants?

Certes, la pauvreté absolue que prônait le religieux aux pieds nus n'était pas une glorification de la mendicité. Le

fondateur des franciscains encourageait ses frères à exercer un travail manuel, ne les incitant à faire la manche qu'en cas de nécessité. Mais, enfin, Assise était la dernière ville où l'on se serait attendu à une telle interdiction ! C'est comme si on empêchait de manger du jambon à Parme, de renifler des odeurs à Grasse, de faire du théâtre à Avignon, de goûter de la moutarde à Dijon ou – pour ne pas sortir du sujet – de croire aux miracles à Lourdes...

Il serait dommage que le maire d'Assise, membre du parti de droite Forza Italia, n'ait cherché qu'à mendier des voix aux prochaines élections.

Tekst 7 Charité bien ordonnée

- 1p 22 Quel sentiment de l'auteur peut-on déduire de ce texte concernant la mesure prise par le maire d'Assise?
- A De la déception.
 - B De l'approbation.
 - C De l'indifférence.
 - D De l'indignation.